



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 05/02/2025

Nom du tournoi :	9eme Tournoi de double adultes et simple jeunes
N° de dossier Poona :	2404950
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club Bourg de Péage
Lieu de la compétition :	Complexe Vercors, 1 rue Zamenhof 26300 Bourg de Péage

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Il s'agit d'un tournoi nocturne

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	Cadets NON		
Le niveau géographique de la compétition est :				National		
2) La compétition se déroule du :		14/06	2025	au	15/06	2025

3) Dans : salle(s) et sur terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de à

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

SAMEDI : double dame adulte et double homme adulte ;
DIMANCHE : double mixte adulte et simple jeune

9) Chaque joueur peut participer à maximum : discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

Le nombre maximum de joueurs sera de pour l'ensemble de la compétition

Une liste d'attente sera établie en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS
Critère 2 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	<input type="text" value="20"/>	2 tableaux	<input type="text" value="24"/>	3 tableaux	<input type="text"/>
Par équipes	<input type="text"/>				

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

BADMINTON CLUB BOURG DE PEAGE IBAN : FR76 1027 8089 0600 0205 7290 116

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	<input type="text" value="31/05"/>	<input type="text" value="2025"/>	
La confection des tableaux sera effectuée le :	<input type="text" value="31/05"/>	<input type="text" value="2025"/>	
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	<input type="text" value="du CPPH"/>		pour les tableaux adul
	<input type="text" value="de la catégorie"/>		pour les tableaux jeun

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chailou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait après la date du tirage au sort, les remplacements s'effectueront conformément aux dispositions de l'article 3.2.5 du RGC :

- En double, le joueur privé de son partenaire aura le choix de poursuivre la compétition avec un joueur proposé par le comité d'organisation, ou de refuser de poursuivre la compétition. Il sera alors déclaré forfait involontaire.
- En cas de forfait d'une paire de double, elle pourra être remplacée par une paire inscrite au tournoi et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.
- En Simple jeune, en cas de forfait d'un joueur, le 1er joueur sur liste d'attente de la catégorie sera convoqué,

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

- 27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage et par officiels
- 28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.
- 29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

- 30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

- | | |
|--|--|
| 31) Pour tout volant touchant une structure fixe | À remettre une fois au service et faute en jeu |
| Pour tout volant touchant une structure amovible | À remettre une fois au service et faute en jeu |

- 32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Tableaux :

Les Doubles dames, Doubles homme se joueront le samedi 14/06/2025.
 Les Doubles mixtes et simples jeunes se joueront le dimanche 15/06/2025.
 Chaque discipline se déroulera sur une seule journée.

Inscriptions et liste d'attente :

Les inscriptions sont limitées à 250 joueurs sur le week end.
 L'inscription au choix est possible. Pour la constitution des tableaux, les paires seront retenues en fonction de la date d'inscription du second joueur, puis de paiement du second joueur mais l'organisateur se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de repêcher une ou plusieurs paires pour une élaboration des tableaux conforme au RGC (respect de la règle des x16 – art. 3.2.1.5 du RGC).
 Toutes les paires non retenues dans un tableau le jour du tirage au sort constitueront une liste d'attente en vue de pouvoir aux éventuels forfaits.
 Tous joueurs non retenus dans un tableau simple jeune le jour du tirage au sort constitueront une liste d'attente en vue de pouvoir aux éventuels forfaits.

Tenues :

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBAD est exigée sur les terrains.

Plateau sportif :

Le plateau de jeu est réservé aux joueurs, Juge-Arbitres, organisateurs et les conseillers. 2 conseillers par équipe sont tolérés uniquement dans l'espace dédié au centre du plateau de jeu ou le long du mur d'escalade dans la salle multisports (7 terrains) ou derrière les terrains sur les chaises prévues à cet effet dans la salle principale (5 terrains).

Coaching :

Le coaching n'est pas autorisé entre les points dans la salle multisport et coaching entre les points autorisé dans la salle principale. Pas de coaching entre les points pour les simples jeunes.

Dopage :

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. En cas de traitement médical, le jour du tournoi, merci de présenter l'ordonnance au/à la juge-arbitre, pour justificatif en cas de contrôle anti-dopage inopiné.

Droit à l'image :

En l'absence d'indication contraire formulée auprès de l'organisation au plus tard au lancement de la compétition, chaque participant autorise le club de Badminton de Bourg de Péage à diffuser son image prise au cours de la manifestation, sur tous supports média (internet, presse, ...)

Tarifs:

1 tableau : 20€ 2 tableaux: 24€

Pour les joueurs du BCBP26 tarif préférentiel 1 tableau: 10€ et 2 tableaux: 12€

Pour les jeunes 1 tableau: 10€